

MINISTERE DE LA CULTURE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE - PREHISTOIRE
PROTOHISTOIRE ET QUATERNAIRE ARMORICAINS
UNIVERSITE DE RENNES I
E.R. n° 27 du C.N.R.S.

Jean Laurent MONNIER
Chargé de Recherche

RAPPORT SUR LA FOUILLE EFFECTUEE SUR LE GISEMENT
DES GASTINES (ST-PERE-MARC-EN-POULET, ILLE-ET-VILAINE)
EN AVRIL 1983

Inventaire : 35-306 001
Sauvetage programmé (Programme P15)
Autorisation n° 2102 du 22 Mars 1983

JUIN 1983

54

MINISTERE DE LA CULTURE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE - PREHISTOIRE
PROTOHISTOIRE ET QUATERNAIRE ARMORICAINS
UNIVERSITE DE RENNES I
E.R. n° 27 du C.N.R.S.

Jean Laurent MONNIER
Charge de Recherche

RAPPORT SUR LA FOUILLE EFFECTUEE SUR LE GISEMENT
DES GASTINES (ST-PERE-MARC-EN-POULET, ILLE-ET-VILAINE)
EN AVRIL 1983

Inventaire : 35-306 001
Sauvetage programmé (Programme P15)
Autorisation n° 2102 du 22 Mars 1983

JUIN 1983

1. INTRODUCTION.

Le gisement des Gastines a été découvert par Mr Yves DONGUY au cours de l'année 1980. Une visite sur les lieux nous avait permis de constater que les silex ramassés sur l'estran provenaient d'une couche limoneuse en voie d'érosion et apparaissant par places sous le cailloutis.

Le site est à l'ouest du village des Gastines (commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Ille-et-Vilaine). Coordonnée Lambert zone nord (I) :
X = 282,8 ; Y = 107,4.

Outre l'intérêt scientifique du gisement, les menaces de destruction par l'érosion marine et les risques de pillage par les fouilleurs clandestins, m'ont amené à solliciter une autorisation de fouille pour l'automne 1981 (sauvetage programmé, programme P15). Cette première campagne fut réalisée en septembre 1981 ; elle fut renouvelée en octobre 1982 et en avril 1983.

L'étude du gisement des Gastines s'inscrit dans un programme de recherches sur le Pléistocène de la côte nord de la Bretagne (stratigraphie et industries) et de corrélations avec les régions voisines (R.C.P. 539 du C.N.R.S.).

2. SITUATION GEOGRAPHIQUE.

Le site des Gastines fait partie d'un ensemble de gisements paléolithiques appartenant à l'estuaire de la Rance (prospections Y. DONGUY). Rappelons que l'abri paléolithique de Grainfollet (St-Suliac), fouillé en 1950 par Mr P.R. GIOT, n'est qu'à 1500 mètres des Gastines, à vol d'oiseau.

Le gisement est en avant d'un éperon rocheux à proximité de deux ruisseaux affluents de la Rance (ruisseau de la Couaille au nord, ruisseau de la Goutte au sud). Il occupe un versant faiblement incliné vers le nord-ouest, sans abri particulier, en bordure d'une assez large dépression actuellement envahie par la mer (fig. 1). Il s'agit d'une sorte de cuvette ouverte au sud-ouest et où débouche le ruisseau de la Couaille. Au sud, l'horizon est barré par le promontoire de St-Suliac ; au nord, le regard butte sur les hauteurs occupées par le bourg de St-Jouan-des-Guérêts. Vers l'ouest par contre, on peut apercevoir, depuis le site, la vallée de la Rance dans un passage relativement étroit (entre la Landriais et le Val-ès-Bouillis).

3. RAPPEL DES RESULTATS DES CAMPAGNES 1981 ET 1982.

Après quelques sondages de reconnaissance, un quadrillage a été implanté selon deux axes principaux N-S et E-W (fig. 2 et 3). Il est apparu que l'industrie se trouvait au contact de la roche altérée, souvent même incrustée

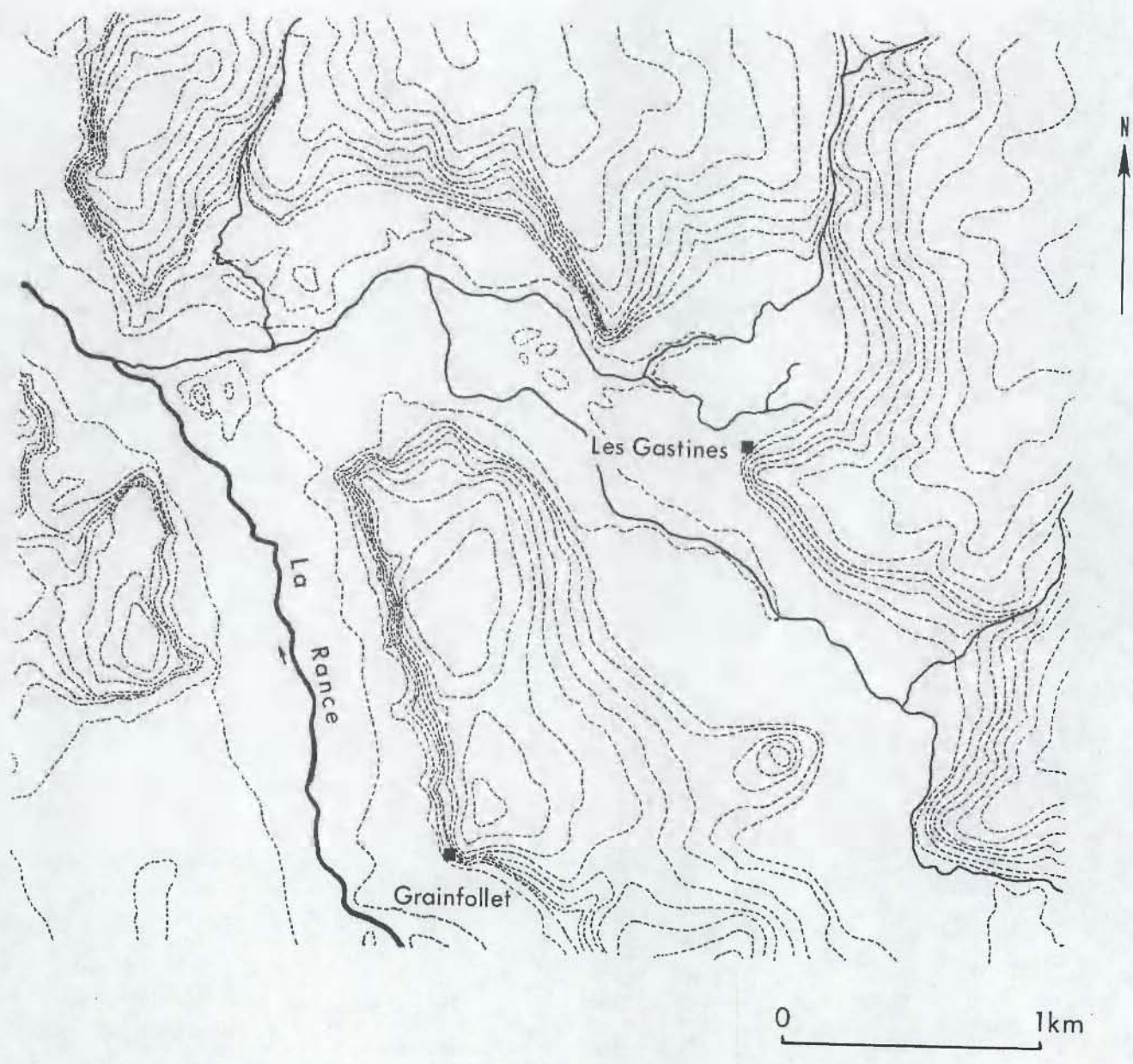


Figure 1 : Situation géomorphologique du gisement des Gastines.

entre les fragments de schistes (schistes micacés métamorphiques). L'habitat était donc installé directement sur le substrat rocheux, avant tout apport limoneux. La présence de petits galets parsemant le substrat a été remarquée (restes de dépôts littoraux ou fluviatiles anciens). La campagne 1982 ayant permis d'étendre la surface fouillée, a montré que les vestiges lithiques étaient peu déplacés et que l'étude de leur répartition pouvait nous apporter des renseignements précis. Les caractères pédologiques de la couche argilo-limoneuse recouvrant l'industrie (sol brun lessivé de type interglaciaire), comparés aux sections en falaise visibles à proximité, m'ont permis de proposer, à titre d'hypothèse de travail, l'estimation d'un âge antérieur à l'Eemien.

4. LA CAMPAGNE 1983.

4.1. Organisation, déroulement, financement.

La campagne 1983 a duré du 4 au 9 avril. Le financement a été assuré par une subvention de l'A.F.A.N. Cette opération a également bénéficié du support du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique de l'Université de Rennes I et de l'Equipe de Recherche n° 27 du C.N.R.S. Je tiens à remercier Mr BERTRAND de Talensac (Ille-et-Vilaine) pour son aide en ce qui concerne le logement des fouilleurs.

Les participants de cette campagne de fouille sont :

Mr Jacques BRETON

Mr Loïc de CARGOUET

Mr Jean Yves HUNOT

Melle Catherine LE GAL-LA SALLE

Mr Pascal MONNIER

Mr André Alexandre PAYER

Mr Pierre ROBINO

Mr Jean Yves TINEVEZ

4.2. Les travaux de terrain.

Rappelons que le gisement se trouve sur l'estran (fig. 2), dans la zone de balancement des marées. De plus, les hauteurs d'eau dans l'estuaire de la Rance sont modulées par le fonctionnement de l'usine marémotrice. La couche archéologique est à environ 3,20 mètres sous le niveau des plus hautes mers de vives eaux, soit 3,20 mètres N.G.F.

Les conditions de travail, en avril 1983, ont été particulièrement difficiles. Bien qu'une période de "mortes-eaux" ait été choisie (coefficients des pleines mers variant entre 29 et 49), l'eau a atteint le chantier presque chaque jour ; ceci est dû à une forte tempête de secteur nord ayant

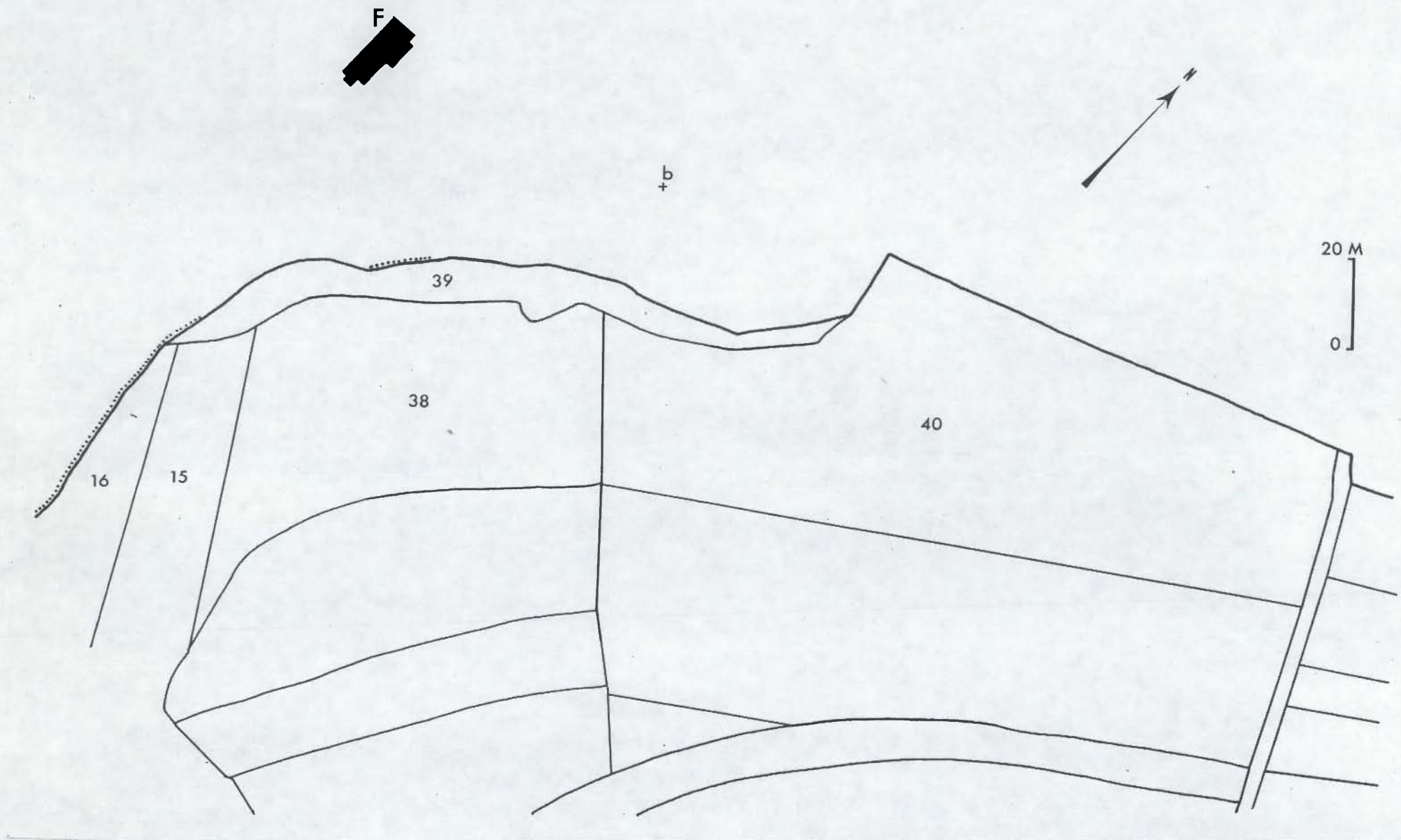


Figure 2 : Fouille des Gastines . Position par rapport au plan cadastral (commune de St-Père-Marc-en-Poulet, section F, feuille 2) . La parcelle n° 39 correspond à des broussailles recouvrant des dépôts limoneux périglaciaires . Le pointillé indique la présence de coupes en falaise . b : borne en ciment (EDF).

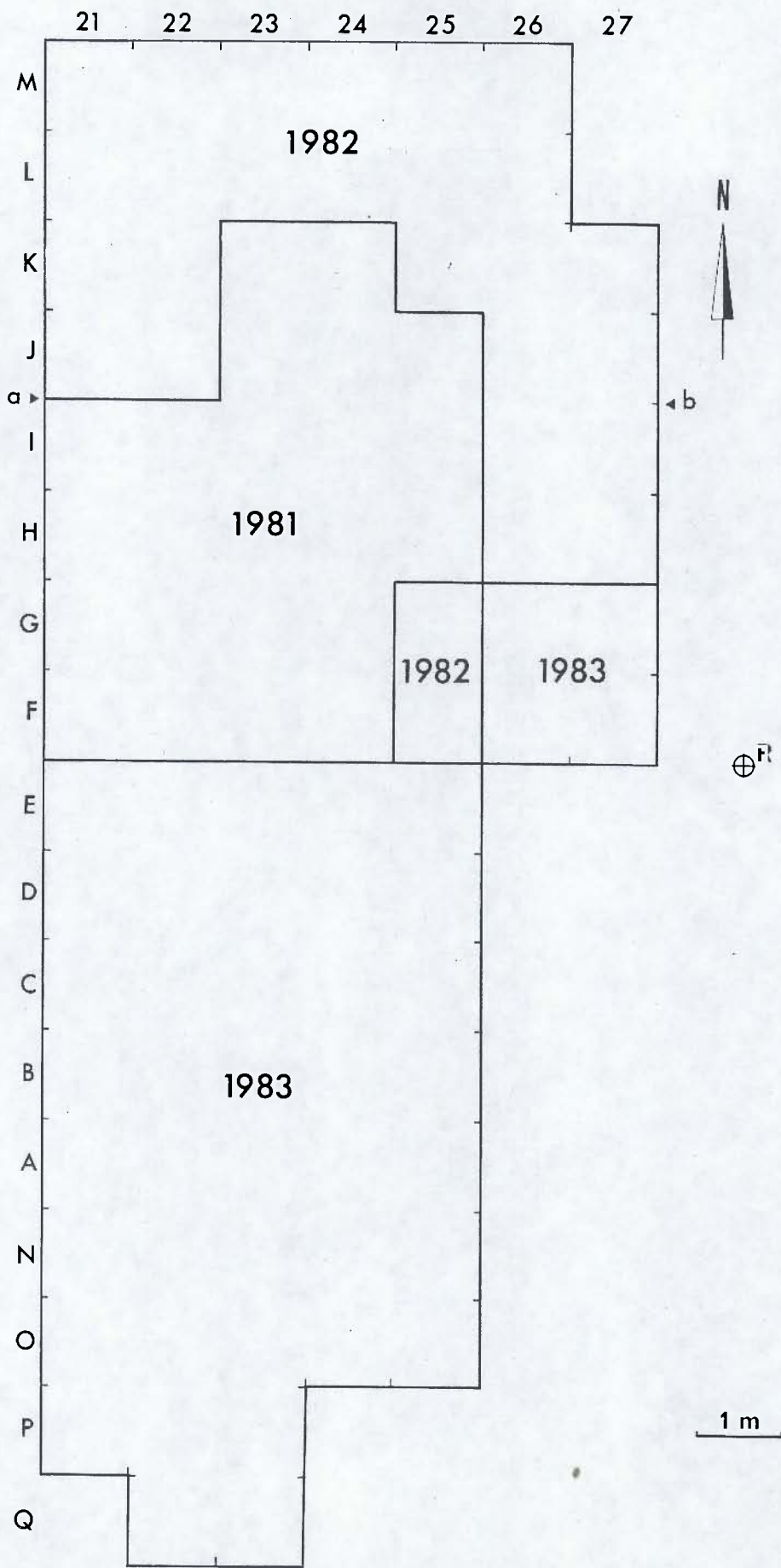


Figure 3 : Fouille des Gastines . Plan de la zone fouillée en 1981, 1982 et 1983 . a-b. : position de la coupe (figure 4) . R : repère topographique.

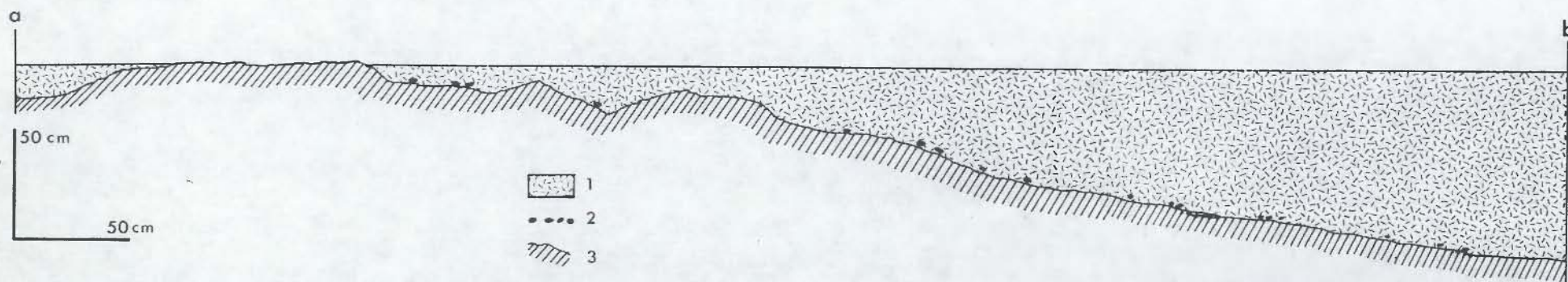


Figure 4 : Fouille des Gastines . Coupe et profil du rocher selon a-b (ouest-est). 1: limon argileux (paléosol de type interglaciaire) ; 2: petits galets épars au contact du rocher ; 3: substrat rocheux. L'industrie est à la base du limon argileux (rappel).

permis des entrées d'eau importantes dans l'estuaire et à un débit élevé des rivières du bassin de la Rance en cette saison. Il s'est ajouté à ces difficultés de mauvaises conditions atmosphériques (pluie, vent et froid).

Grâce à une équipe assez nombreuse et efficace, une surface de 44 m² a pu être décapée, ce qui porte la surface totale fouillée à 94 m² (fig. 3). Les extensions ont été faites vers le sud : carrés G26-27, F26-27, E21 à 25, D21 à 25, C21 à 25, B21 à 25, A21 à 25, N21 à 25, O21 à 25, P21 à 23 et Q22-23.

Un repérage des objets lithiques a été fait sur plan au fur et à mesure de la fouille. Les cotes de profondeur n'ont pas été relevées pour chaque objet, étant entendu qu'il n'existe qu'une seule couche archéologique et qu'elle suit précisément la surface du substrat rocheux (fig. 4).

5. REPARTITION HORIZONTALE DES VESTIGES LITHIQUES.

A l'issue de ces trois campagnes de fouille sur le site des Gastines, il est possible d'examiner la répartition et les relations des objets lithiques entre eux. Il s'agit d'éclats, de nucleus et d'outils retouchés en silex, quartz et grès lustré. Le plan d'ensemble (fig. 5) montre cette répartition ; les nucleus et les outils sont distingués des éclats ordinaires ; la liaison entre certains éclats et rognons débités, fondée sur l'examen des variétés pétrographiques, a été indiquée.

Il est apparu que la station se trouvait en bordure d'une plateforme rocheuse (il est possible qu'une partie des vestiges ait été enlevée par l'érosion, car ce platier est entièrement mis à nu à l'ouest de la zone fouillée).

L'interprétation de ce type de plan est toujours délicate. Les nucleus sont apparemment dispersés. La taille a été faite sur place, comme le montrent les liaisons éclats-nucleus. Cinq points de taille ont ainsi été visualisés. Cinq zones limitées ont livré de nombreux petits éclats de taille ou de retouche ; trois d'entre elles sont directement liées à la présence d'un nucleus. Trois galets en silex brut ont été trouvés. Les percuteurs sont rares (2). Les outils retouchés de bonne facture sont plus nombreux dans la partie nord de la zone fouillée ; la densité du matériel lithique semble d'ailleurs diminuer en bordure est (la pauvreté apparente en bordure ouest est sans doute due au caractère résiduel des dépôts sur la plateforme rocheuse).

En ce qui concerne la répartition des outils eux-mêmes, on peut noter la fréquence des racloirs et des couteaux à dos naturel dans le secteur nord-est de la fouille. La distribution des éclats levallois semble quelconque.

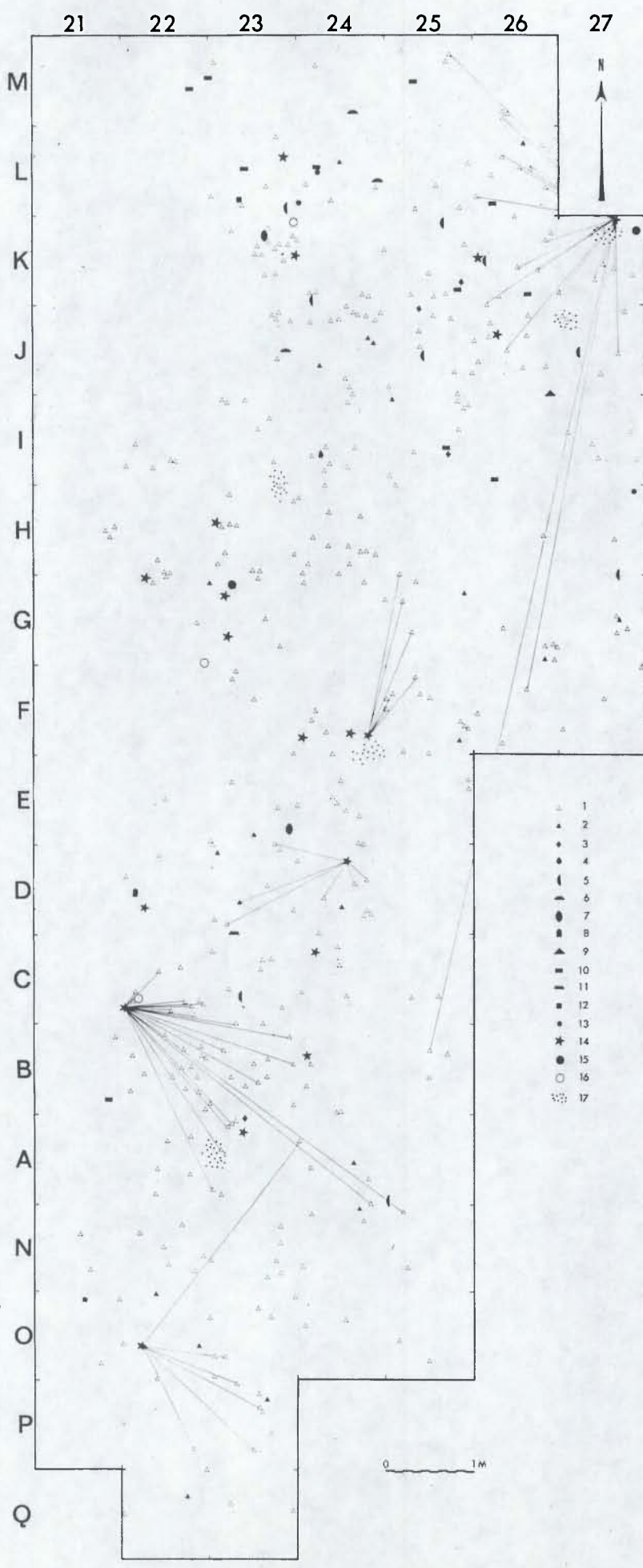


Figure 5 : Fouille des Gastines . Répartition de l'outillage lithique (les traits relient des éclats provenant d'un même nucleus) . 1: éclat ordinaire; 2: éclat levallois; 3: pointe levallois; 4: pointe moustérienne; 5: racloir simple; 6: racloir transversal; 7: racloir double; 8: grattoir; 9: couteau à dos; 10: couteau à dos naturel; 11: denticulé; 12: éclat tronqué; 13: encoche; 14: nucleus; 15: percuteur; 16: galet de silex; 17: amas de petits éclats de taille.

6. COMPLEMENT CONCERNANT LA STRATIGRAPHIE ET LA PEDOLOGIE.

Il a été observé de très gros blocs de schiste, emballés dans le limon argileux, et totalement altérés ; leur présence (attribuée à la solifluxion) au-dessus du niveau à industrie, confirme l'existence d'une très forte pédogenèse postérieure à l'occupation humaine du gisement.

7. INVENTAIRE SOMMAIRE DU MATERIEL RECUEILLI PAR CARRÉS.

Carré A21 :

éclats de taille en silex : 3

Carré A22 :

éclats de silex : 5

éclats de taille de silex : 15

éclat de taille de quartz : 1

Carré A23 :

éclats de silex : 5

éclat de silex brûlé ou gelé : 1

pointe levallois en silex : 1

nucleus en silex : 1

éclats de taille de silex : 8

éclat de taille de quartz : 1

Carré A24 :

éclats de silex : 2

éclat de quartz : 1

éclat levallois en silex : 1

éclats de taille de silex : 2

éclats de taille de quartz : 2

Carré A25 :

racloir en silex (fragment) : 1

Carré B21 :

éclat de silex : 1

couteau à dos naturel en silex : 1

débris de silex : 1

Carré B22 :

éclats de silex : 16

éclats de taille de silex : 7

éclat de taille de quartz : 1

Carré B23 :

éclats de silex : 11

éclat de quartz : 1

éclats de taille de silex : 14

Carré B24 :

éclats de silex : 5

éclat de quartz : 1

éclats de taille de silex : 5

éclat de taille de quartz : 1

Carré B25 :

éclats de silex : 2

éclat de quartz : 1

Carré C21 :

néant

Carré C22 :

éclats de silex : 8

lame en silex : 1

nucleus en silex : 1

débris de silex : 1

éclats de taille de silex : 6

éclat de taille de quartz : 1

galet de silex : 1

Carré C23 :

éclats de silex : 6

racloir simple convexe en grès lustré : 1

éclats de taille de silex : 7

Carré C24 :

éclats de silex : 4

lame en silex : 1

nucleus épuisé en silex : 1

éclats de taille de silex : 10

éclat de taille de quartz : 1

Carré C25 :

éclat de silex : 1

éclat de quartz : 1

éclat de taille de quartz : 1

Carré D21 :

néant

Carré D22 :

éclats de silex : 2

grattoir typique en silex : 1

nucleus en silex : 1

éclats de taille de silex : 7

Carré D23 :

éclats de silex : 5

éclats levallois en silex : 2

denticulé en silex : 1

nucleus en silex (fragment) : 1

éclats de taille de silex : 4

Carré D24 :

éclats de silex : 8

lame levallois en silex : 1

raclette en silex (fragment) : 1

nucleus en silex : 1

éclats de taille de silex : 7

éclats de taille de quartz : 2

Carré D25 :

néant

Carré E21 :

néant

Carré E22 :

éclat de silex : 1

éclat de taille de quartz : 1

Carré E23 :

éclats de silex : 4

éclat levallois en silex : 1

lames en silex : 2

racloir double en silex (fragment) : 1

éclats de taille de silex : 2

Carré E24 :

éclats de silex : 5

lame en silex (fragment mésial) : 1

éclats de taille de silex : 6

Carré E25 :

éclats de silex : 5

éclat levallois en silex : 1

Carré F26 :

éclats de silex : 3

éclat de taille de silex : 1

éclat de taille de quartz : 1

Carré F27 :

éclat de silex : 1

éclat de quartz : 1

nucleus en silex (fragment) : 1

débris de silex : 1

débris de quartz : 1

éclat de taille de silex : 1

éclat de taille de quartz : 1

Carré G26 :

éclats de silex : 4

éclat de quartz : 1

éclats levallois en silex : 2

éclats de taille de silex : 5

éclats de taille de quartz : 3

Carré G27 :

éclats de silex : 2

lame levallois en silex : 1

éclat de quartz : 1

racloir simple droit (fragment) : 1

éclats de taille de silex : 2

éclats de taille de quartz : 3

Carré N21 :

éclats de silex : 2

lame en silex : 1

éclats de taille de silex : 2

éclat de taille de quartz : 1

Carré N22 :

éclats de silex : 5

éclat de quartz : 1

éclat de taille de silex : 6

éclat de taille de quartz : 1

Carré N23 :

éclats de silex : 4
lames en silex : 2
éclats de taille de silex : 6

Carré N24 :

éclats de silex : 4
éclat levallois en silex : 1
éclat émoussé en silex : 1
éclats de taille de silex : 2
éclat de taille de quartz : 1

Carré N25 :

éclats de silex : 2
éclat de quartz : 1

Carré 021 :

éclats de silex : 2
encoche clactonienne sur éclat de silex : 1
éclat de taille de silex : 1

Carré 022 :

éclat de silex : 1
éclat levallois atypique en silex : 1
éclat levallois en silex (cassure longitudinale) : 1
éclat de quartz : 1
nucleus en silex (fragment) : 1
éclats de taille de silex : 5
éclats de taille de quartz : 5

Carré 023 :

éclats de silex : 5
éclats de quartz : 2
éclats de taille de silex : 7

Carré 024 :

éclats de silex : 2
éclats de taille de silex : 2
éclat de taille de quartz : 1

Carré 025 :

éclats de silex : 2
éclats de taille de silex : 3

Carré P21 :

néant

Carré P22 :

éclat de silex : 1
éclats de taille de silex : 4
éclat de taille de quartz : 1

Carré P23 :

éclats de silex : 6
éclat levallois en silex : 1
éclats de taille de silex : 6

Carré Q22 :

éclats de silex : 2
lame levallois en silex : 1
éclats de taille de silex : 5

Carré Q23 :

éclats de silex : 2

éclats de taille de silex : 3

8. CONCLUSION.

Le gisement des Gastines est dans un site de vallée, peu abrité si ce n'est sa position au fond d'une cuvette, et bénéficiant d'une médiocre exposition. Il est lié, de toute évidence, à la proximité de la vallée de la Rance (voie de passage nord-sud). La station est cependant à côté d'un promontoire offrant un point de vue non négligeable. Elle était installée sur une plateforme rocheuse, non loin sans doute d'un ruisseau. Il s'agit d'une petite station sans doute de courte durée où l'on a apporté et taillé des galets de silex et quelques galets de grès lustré et où l'on a débité des gros blocs de quartz trouvés sur place.

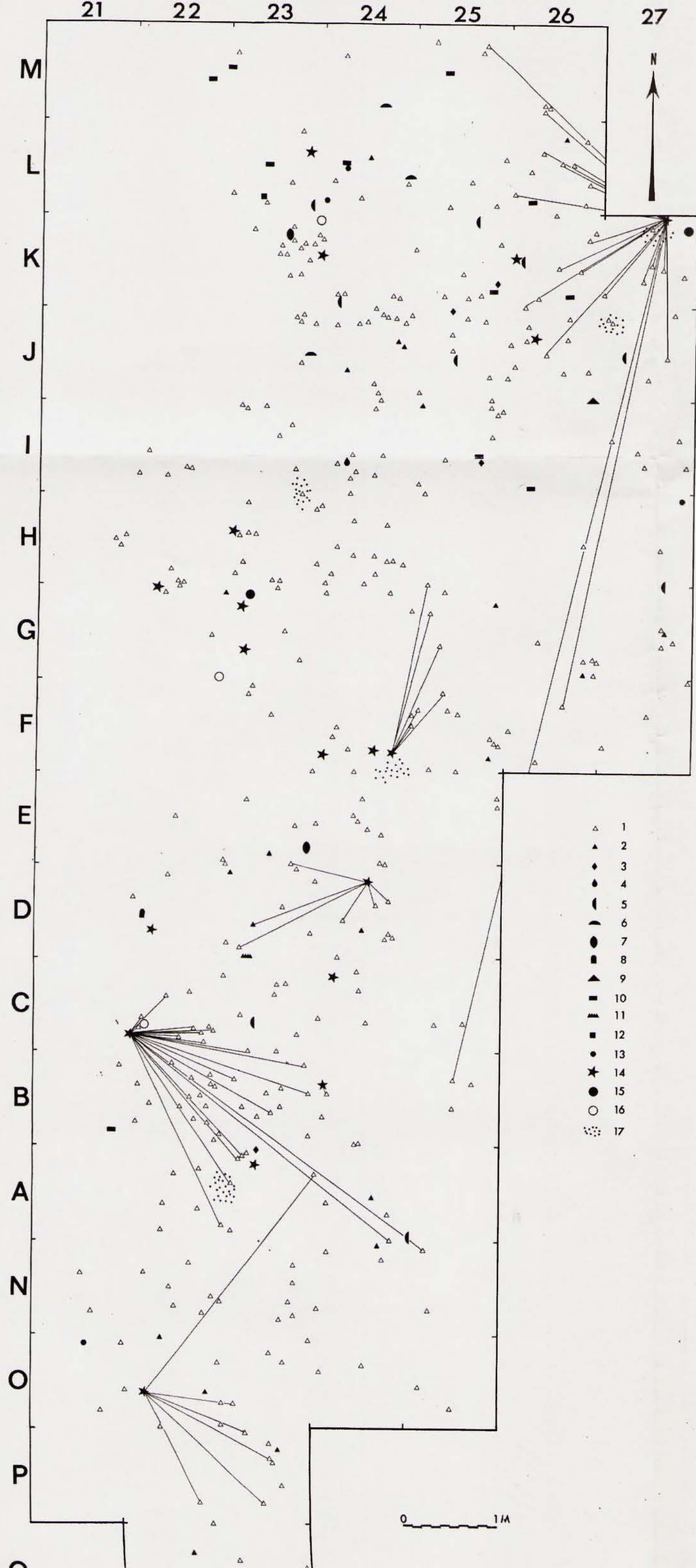
L'industrie des Gastines est de type Paléolithique moyen. Le débitage levallois existe (IL = 10 selon une estimation provisoire). Les talons sont souvent facettés. Les bulbes, très proéminents, semblent indiquer l'utilisation de percuteurs durs et lourds. Il y a des pointes levallois, des pointes moustériennes et des racloirs (simples et doubles) de bonne facture, un couteau à dos, un grattoir, des couteaux à dos naturel, peu de denticulés et d'encoches. Aucun biface n'a été trouvé.

La position du gisement, sous le niveau des plus hautes mers actuelles, signifie que l'occupation du site est intervenue durant une période glaciaire. L'abandon du site a été suivi par des apports limoneux, des épisodes de solifluxion importants, puis par une longue phase de pédogenèse interglaciaire. L'âge du gisement serait sans doute antérieur à l'Eemien. L'étude stratigraphique des coupes en falaise et les analyses sédimentologiques vont être entreprises afin de vérifier cette hypothèse. La prospection du littoral dans ce secteur de la Rance, en particulier par la recherche de sites d'abri, doit être développée.

Addenda :

- Situation actuelle des collections : en cours d'étude au Laboratoire d'Anthropologie préhistorique (Université de Rennes I)
- Situation future : dépôt de fouilles d'Ille-et-Vilaine
- Conservation des documents originaux : Archives du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique (Université de Rennes I)
- Publication : Bulletin de la Société Préhistorique Française ou Gallia-Préhistoire.

J.L. MONNIER



- △ 1
- ▲ 2
- ◆ 3
- ◊ 4
- ◐ 5
- ◑ 6
- 7
- 8
- ▲ 9
- 10
- ◊ 11
- 12
- ★ 13
- 14
- 15
- ⊙ 16
- ⊙ 17

0 1/A